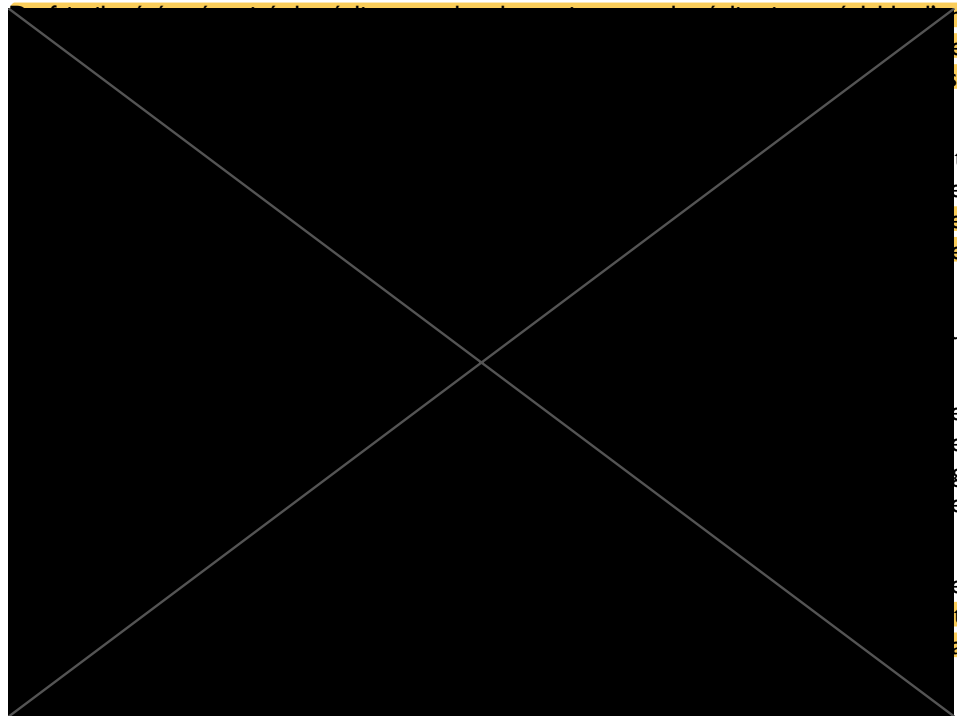


# RESUME NON TECHNIQUE

Trois missions d'investigations sur les sols, les terres à excaver et les gaz du sol ont déjà été effectuées sur le site dans le cadre du projet. Ces études ont mis en évidence une pollution des sols par des hydrocarbures. Les analyses des gaz du sol ont montré la présence de composés volatils (hydrocarbures) à des concentrations supérieures aux valeurs de référence de la qualité de l'air intérieur. Au vu de ces résultats, il avait été jugé qu'il existait un risque potentiel d'exposition des futurs usagers du site via l'inhalation de vapeurs, ainsi qu'un risque de contamination des eaux souterraines par migration verticale.



Les investigations ont mis en évidence :

- dans les sols : des anomalies généralisées en métaux sur l'ensemble du site ainsi que des fortes teneurs en hydrocarbures C10-C40 et des impacts plus localisés en HAP (dont du naphthalène), en BTEX et en PCB ;
- dans les eaux souterraines : des anomalies en métaux, benzène et HAP ainsi que des teneurs significatives en hydrocarbures volatils C5-C16 ;
- dans les gaz du sol : des anomalies en benzène et hydrocarbures volatils C5-C16.

En revanche, des zones de pollution concentrée en hydrocarbures et en polychlorobiphényles ont été identifiées au droit du site. Sur la base des analyses disponibles (pollution non délimitée en profondeur), le volume de terre polluée a été estimé à environ 5 990 m<sup>3</sup>.

#### J.10. Interprétation des résultats des terres qui seront excavées dans le cadre du projet

Les analyses ont mis en évidence la présence de dépassements de certains critères de l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) :

- sur brut : BTEX, HAP, HCT et PCB ;
- sur éluât : antimoine, arsenic, molybdène, fraction soluble, fluorures et sulfates.

